

ÉDITO

Le tourisme est devenu une activité économique à part entière. Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région touristique de France et cette filière est un axe stratégique structurant de la vitalité du tissu économique local. Chaque année, ce sont 31 millions de visiteurs qui sont accueillis en PACA, contribuant ainsi à hauteur de 11 % de la richesse régionale.

Dans le paysage touristique régional, le Tourisme Social et Solidaire (TSS) propose au sein de plus de 200 établissements, un tourisme accessible à tous : jeunes, familles, seniors, personnes aux revenus modestes, personnes à capacités physiques restreintes et tous autres publics.

Ce quatrième focus réalisé en partenariat avec l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air en PACA (UNAT PACA*), vous propose de découvrir ces entreprises de l'économie sociale et solidaire actrices de l'aménagement, du développement durable de nos territoires, d'une relation innovante de solidarité entre « des vacanciers » et une « population locale ».

Prenons la mesure des enjeux :

- Sociaux d'abord. La « fracture » touristique reste importante puisque plus de 40 % des français ne partent pas en vacances chaque année (Credoc 2013). Le tourisme social et solidaire rend effectif « le droit aux vacances pour tous ».
- D'attractivité et d'intégration territoriale ensuite. Près de 70 % des établissements du tourisme social de notre région mettent plusieurs équipements à disposition des habitants des communes d'implantation. Ce sont ainsi des services de proximité qui sont maintenus.
- Économiques enfin. La valeur ajoutée générée par l'activité touristique est issue pour deux tiers des dépenses faites par les français en France (sur les 7 % de PIB que représente la filière touristique en France, 5 % sont générés par la seule clientèle française).

L'UNAT promeut un tourisme au service des hommes et des territoires ; ce focus vous en offre un témoignage. Bonne lecture.

David Heckel Directeur



Sommaire

- Le tourisme social et solidaire
- Le tourisme social et solidaire en région PACA
- Les impacts économiques et sociaux
- Des évolutions pour le secteur

L'ESS dans le secteur du tourisme social et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

234
établissements employeurs
soit 7 % de l'offre
marchande en région¹

51 100
lits, soit 3 % de l'offre
régionale¹

1 800
salariés

51,8
millions d'euros
de salaires bruts
distribués²

Source : Observatoire Régional ESS - CRESS PACA, d'après Insee Clap 2012

*Confère présentation en page 8.

¹ Source : Observatoire Régional ESS - CRESS PACA, d'après Insee DGIS 2013

² Indicateur Insee dénommé masse salariale brute. Hors charges patronales



Le tourisme social et solidaire

Acteur incontournable du tourisme depuis 1936, le tourisme social et solidaire est à l'origine du grand mouvement de démocratisation des vacances et de l'expansion de l'ensemble du secteur dans l'économie nationale, dans les années 1960.

Sa vocation initiale est l'accueil de tous les publics pour faire des vacances des moments privilégiés de détente et de brassage social. Ces établissements ne sont pas seulement des lieux d'hébergement et de restauration. Ils sont aussi et surtout des espaces de vie, de rencontre, d'échange et de convivialité.

C'est également un acteur important qui remplit des fonctions dans le cadre de l'aménagement du territoire, du développement économique et social. Les établissements sont acteurs de la vie locale à laquelle ils participent en mettant en valeur les richesses naturelles et culturelles des environs et à laquelle ils apportent des réponses en termes d'emploi et d'économie.

Le tourisme social et solidaire est donc la démonstration que pertinence économique, valorisation des territoires, gestion et offre de qualité sont compatibles avec l'accessibilité au plus grand nombre, dans la re-

cherche d'une mixité sociale et de développement local. Les établissements du tourisme social et solidaire sont des acteurs à part entière de l'économie sociale et solidaire.

75 % des établissements en région PACA appartiennent à des associations, 14 % à des collectivités, les autres structures peuvent relever de Comités d'Entreprises, de la CAF³, de Mutuelles, SARL, EURL, SCIC...

Ils revêtent plusieurs formes :

- Village de vacances
- Centre de vacances
- Auberge de jeunesse/CIS
- Centre sportif
- Maison familiale de vacances
- Camping
- Hôtel et résidence
- Refuge et gîte

Cette diversité témoigne de la richesse de l'offre touristique proposée à tous les publics :

- Séjours familiaux
- Séjours pour les seniors
- Colonies de vacances pour enfants et adolescents
- Classes de découverte et séjours scolaires
- Séjours sportifs
- Accueil des personnes en situation de handicap...

Pour remplir leur rôle qui est l'accueil de tous, les établissements du tourisme social et solidaire, au-delà de remise tarifaire de type fidélité ou tarif en fonction de la saison, prennent en compte les ressources financières du foyer (quotient familial), acceptent les chèques vacances (ANCV), les bons de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), participent à des dispositifs d'aide au départ. Sans ces aides, certains publics ne pourraient pas accéder aux vacances. De plus, pour être en conformité avec la législation et accueillir certains publics, les établissements possèdent des agréments : Jeunesse et Sports, Éducation Nationale, Vacances Adaptées Organisées...

Ainsi, d'après l'UNAT PACA, plus de 200 000 vacanciers sont accueillis chaque année par les opérateurs du tourisme social et solidaire. Les familles et adultes (26 à 60 ans) constituent la majorité des publics accueillis, suivis des enfants/adolescents (jusqu'à 17 ans) et enfin des seniors (60 ans et plus) et des jeunes & adultes (18 à 25 ans).

Le public accueilli varie selon le type d'hébergement. En effet, les familles constituent la grande majorité des usagers dans les villages vacances, les enfants et les adolescents pour les centres de vacances⁴...

Tous les établissements du tourisme social et solidaire interrogés accueillent des partants bénéficiant d'aides :

- Chèques vacances (97,8 % des établissements),
- Comités d'entreprise (79 %),
- Bons CAF (73 %),
- Seniors en vacances (22,5 %),

³Caisse d'Allocations Familiales

⁴Source : Observatoire Régional ESS – CRESS PACA, d'après enquête ESS-TSS

- Premier départ enfants (17 %),
- Bourse Solidarité Vacances (15 %)
- Caisses de retraite (moins de 10 %),
- Aides départs seniors, prestations compensation et aides de communes pour des classes.

Pour près de la moitié des établissements, les publics aidés représentent entre 20 et 50 % de leur clientèle (de 75 à 100 % pour 8,8 %).

En 2013, le parc du tourisme social et solidaire, en France, représente 1 300 hébergements et 207 000 lits qui ont accueilli 4 millions de vacanciers et 24 millions de nuitées.

« Le Tourisme social et solidaire en 2013, Chiffres clés des opérateurs du tourisme social et solidaire », édition 2014, UNAT

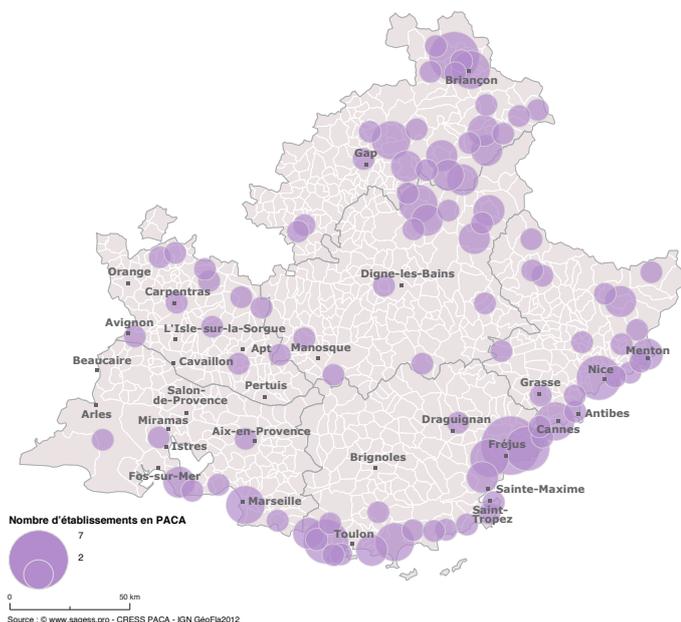
Le tourisme social et solidaire en région PACA

Les données énoncées ici ne visent pas l'exhaustivité, mais procèdent par le sondage d'équipement du tourisme social et solidaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Implantation des équipements

Les hébergements sont essentiellement concentrés en montagne et sur le littoral méditerranéen.

Les établissements du tourisme social et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : Source : Observatoire Régional ESS - CRESS PACA, d'après les données UNAT PACA

La carte ci-dessus illustre également un nombre non négligeable d'établissements en milieu rural, notamment dans le Vaucluse et les Alpes-Maritimes. En effet, la filière se distingue par des implantations dans des communes de petite taille (moins de 3 000 habitants).

Chiffres clés

En région, d'après l'enquête réalisée auprès de 90 établissements, ce sont près de 213 000 personnes accueillies en 2013, portant sur plus de 18 000 lits et plus de 1 719 000 journées vacances.

Emploi dans le tourisme social et solidaire

Pour offrir aux clients des prestations conformes à celles attendues, le capital humain est un atout considérable. Des procédures de recrutement et d'intégration des personnels très organisées doivent permettre de constituer des équipes qui partagent les valeurs et avec les niveaux de compétences requis.



La structure de l'emploi est très diversifiée, la majorité des salariés du secteur relèvent de contrat à durée déterminée, ce qui s'explique notamment par la saisonnalité de l'activité.

D'après les données de l'INSEE, le secteur de l'hébergement dans l'économie sociale et solidaire⁵ représente 1 800 emplois salariés⁶ (hors contrats de courte durée). L'enquête réalisée auprès de 90 établissements de la région, montre que le tourisme social et solidaire représente près de 2 800 salariés, tous postes et toutes durées confondus. Sont comptabilisés ici les contrats à durée indéterminée (CDI) et déterminée (CDD), les contrats engagement éducatif (CEE), les emplois d'avenir et autres emplois aidés.

Les emplois permanents (CDI) sont majoritairement des emplois à responsabilité (direction, chef cuisine, responsable hébergement...). On trouve également quelques emplois de factotum (gardiens), qui assument à l'année l'entretien et la maintenance des bâtiments et des différents espaces. Dans les établissements ouverts à l'année, les CDI concernent des cuisiniers, des personnels d'entretien-service et d'animateurs permanents, qui sont complétés par du personnel saisonnier.

Les métiers occupés par les saisonniers relèvent de l'animation, de la restauration (commis, plongeur, serveur) et du ménage.

La polyvalence est aussi pratiquée, en particulier au sein des établissements de petite taille.

À noter également que certains métiers du secteur sont « en tension » : ceux de la restauration, les métiers manuels pénibles (nettoyage) pour lesquels il faut travailler les week-ends, les jours fériés et pendant les vacances scolaires. Il est rare que les personnes gardent très longtemps ces emplois impliquant un taux important de turn-over.

⁵ Confère page 7 le périmètre du secteur.

⁶ Le champ couvert ici par l'INSEE est celui des postes dits « non annexes » à savoir ayant une rémunération annuelle supérieure à 3 SMIC mensuels ou emplois de plus de 30 jours et plus de 120 heures sur l'année et 1,5 heures par jour.

Le secteur du tourisme social et solidaire s'est impliqué dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir à travers la formalisation d'une convention⁷. L'UNAT PACA et ses membres ont ainsi contribué aux recrutements de plus de 100 jeunes (en 2013 et 2014) sur une diversité de postes (cuisine, animation, entretien, service, accueil...). Une plateforme de professionnalisation de ces emplois d'avenir a été mise en place permettant la formation de ces jeunes recrues⁸.

La saisonnalité est une réalité de l'activité touristique qui génère des besoins importants en main d'œuvre, pour assurer les pics de fréquentation (été et hiver). Le recours aux travailleurs saisonniers permet une adaptation souple et permanente des moyens humains aux besoins de l'activité quelles que soient les périodes de l'année. Le tourisme social et solidaire n'échappe pas à cette nécessité économique. Mais cette souplesse a des répercussions sur la qualité de vie des salariés, leurs conditions de travail, de logement et leur formation. L'activité générera toujours un fort besoin de compétences supplémentaires et tout l'enjeu est de trouver ces compétences pour quelques semaines ou au mieux quelques mois. Le monde étudiant est une réponse partielle à ce surcroît d'activité.

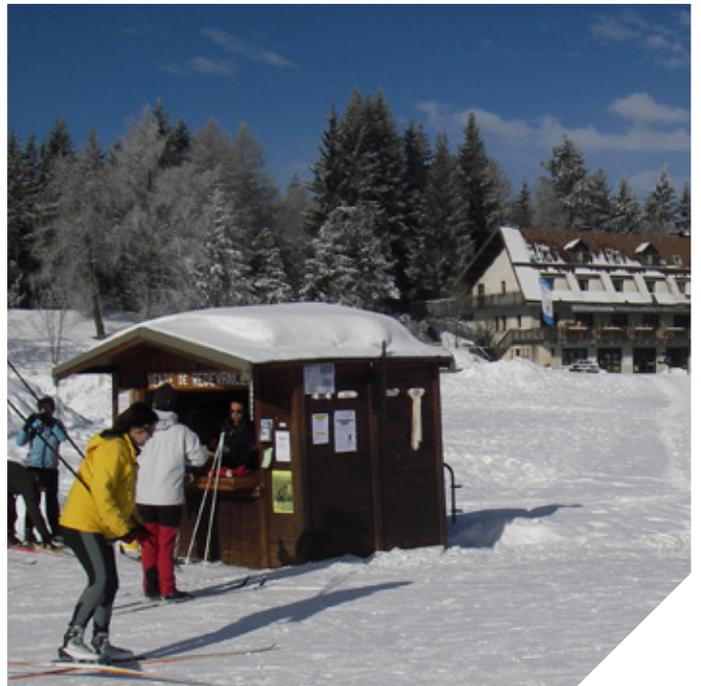
On peut distinguer 3 sortes de saisonniers :

- Les étudiants pour un « job » de vacances qui vivent bien leur situation de travailleurs saisonniers et qui souhaitent aussi changer d'horizon et donner à leur job d'été un air de vacances. Ce choix peut s'inscrire ou non dans un projet professionnel.
- Le travail saisonnier « choisi ». Certains employeurs du tourisme social et solidaire gérant plusieurs établissements peuvent proposer à des salariés d'effectuer une saison à la montagne, une à la mer, ce qui permet une plus grande durabilité de l'emploi dans la structure et d'envisager une politique de formation.
- Le travail saisonnier « subi » qui concerne notamment des demandeurs d'emploi.



⁷Convention signée le 17 décembre 2012, avec la Préfecture de Région, la CRESS PACA et l'UNAT PACA.

⁸Mise en œuvre de la plateforme en partenariat avec Unifformation et ADREP Formation.



Le renouvellement des équipes entre saison nécessite des efforts permanents en termes de formation et d'intégration mais le caractère saisonnier de ces emplois complexifie la mise en œuvre d'une politique de formation, alors que la jeunesse et la faible ancienneté de ces salariés se traduit précisément par des besoins.

Le nombre de logements dans les établissements employeurs, dédiés aux personnels, est relativement important. Les travailleurs non-logés sont ceux qui ont un domicile proche. Parmi ceux-là, on distingue les personnes « installées » avec une famille qui cherchent une stabilité près de chez eux.

La formation

L'accueil de publics très diversifiés, relevant notamment d'agréments, requiert un professionnalisme ainsi que de la formation adaptée aux évolutions réglementaires.

La formation occupe une place importante dans le système RH des associations de tourisme.

L'employeur est amené à investir dans la formation de personnels dont la durée de présence dans leur équipement peut être limitée. À cela s'ajoute la question de la planification dans le temps de la formation des personnels saisonniers. Cette démarche peut également contribuer à la fidélisation des salariés, notamment sur des métiers en tension.

D'après les données Unifformation, principal OPCA du tourisme social et solidaire : ce sont près de 300 dossiers de demande de formation qui ont été déposés par 50 entreprises en 2013, soit plus de 600 stagiaires accueillis en formation et plus de 79 000 heures de formation réalisées (au travers du CIF, DIF, Plan, Professionnalisation...).

Ces formations sont pour 66 % d'une durée supérieure à 70 h (en moyenne 103,5 h hors CIF) et portent sur

les domaines suivants : langues (anglais...), vente distribution, animation socioculturelle, animation d'équipe, logiciel, tourisme social, nettoyage de locaux, HACCP⁹, tutorat, cuisine, service en salle...

Les impacts économiques et sociaux

Les établissements du tourisme social et solidaire sont des acteurs économiques importants, de par les dépenses qu'ils génèrent sur le territoire, les contributions directes et indirectes à l'économie locale, les ressources générées, les dépenses de la clientèle...

Le tourisme social et solidaire a généré à l'échelle nationale 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Ce sont ainsi plus de 40 000 salariés (18 600 équivalent temps plein) répartis sur l'ensemble du territoire national, notamment dans les communes rurales de petite taille (moins de 3 000 habitants).

« Le Tourisme social et solidaire en 2013, Chiffres clés des opérateurs du tourisme social et solidaire », édition 2014, UNAT

En moyenne, un vacancier d'un village de vacances dépense 135 € par semaine en période estivale (hors frais d'hébergement et de séjours prépayés). 16 % sont dépensés dans l'établissement, 58 % à moins de 20 km de l'établissement et 21 % au-delà de 20 km. Les principaux postes de dépense sont l'alimentation (29 %), la restauration, les bars et glaces (20,5 %), les souvenirs, cadeaux, vêtements (15 %), le carburant (10 %), les activités sportives et de loisirs (8,5 %)... Ces montants varient selon le type d'hébergement (village vacances, location, vacances en demi-pension...) ¹⁰.

Aussi, un village vacances (moyenne de 376 lits) dépense 800 000 € dans l'économie locale annuellement (achats alimentaires, travaux d'entretien, mobilier, énergie) ¹⁰.

Les équipements du tourisme social et solidaire en région ont généré 69,8 millions d'euros de chiffres d'affaire en 2013 (le chiffre d'affaires tourisme représente 61,9 % de ce montant). Par ailleurs, plus de la moitié des établissements enquêtés sont fiscalisés. Ainsi, sur un échantillon de 23 établissements, c'est 1 million d'euros d'impôts et taxes payés en 2013 (hors charges sociales).

Les équipements du tourisme social et solidaire génèrent des contributions indirectes dans les territoires au travers du paiement de la taxe d'habitation, la taxe d'apprentissage, l'impôt sur les sociétés, la taxe de formation, la taxe de séjour, la taxe foncière, CET (Contribution Économique Territoriale)/CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et autres impôts et taxes.

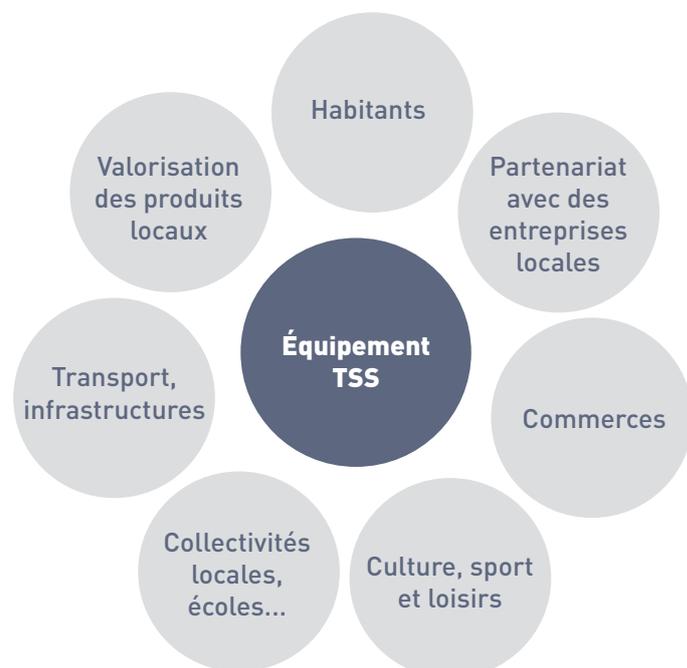
Selon une étude de l'UNAT, les retombées sociales et fiscales nettes estimées à 178 millions d'euros sur le territoire national (202 millions d'euros de fiscalité)



ont contribué au budget des collectivités et de l'État au-delà des aides reçues par le secteur (23 millions d'euros de subventions) ¹¹.

Les établissements du tourisme social et solidaire offrent un véritable maillage territorial, loin des concentrations touristiques pratiquées par les structures à but lucratif.

L'ancrage territorial est une notion importante pour le secteur : les équipements mettent en valeur les ressources naturelles, culturelles, le patrimoine, notamment via les animations proposées. Ils entretiennent des relations étroites avec le tissu local : les habitants, les collectivités, les entreprises et mettent en place des partenariats avec, par exemple, les stations de ski, des prestataires d'activités sportives (vélo, voile, plongée, rafting, escalade...).



⁹ « Hazard Analysis Critical Control Point », Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise (hygiène en cuisine).

¹⁰ « L'apport des villages de vacances à l'économie locale », Mars 2013, UNAT

¹¹ « Le Tourisme Social et Solidaire en 2013 », édition 2014, UNAT



Ils contribuent à l'attractivité des territoires pour les populations touristiques ainsi que pour les populations résidentes.

66 % des établissements en région mettent à disposition des habitants leurs infrastructures de commerce ou de loisirs, telles que des :

- Salles d'animation, réunions, classes...
- Lieux de restauration (restaurant, bar...)
- Espaces naturels délimités
- Aires de jeux aménagées
- Terrains de sport collectif
- Équipements sportifs et de loisirs : tennis, piscine (couverte ou plein air)
- Services pour les plus jeunes : club enfant, halte garderie...

Des évolutions pour le secteur

1. Rénovation et modernisation

D'après une étude réalisée en 2013 par l'UNAT en région, les investissements dans les établissements du tourisme social et solidaire s'élèvent à 20,4 millions d'euros en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- Entretien courant et patrimoine (48 %)
- Montée en gamme et qualité (36 %)
- Mise aux normes (16 %)

Ces investissements sont réalisés principalement par les villages de vacances et les résidences. Viennent ensuite les centres de vacances enfants/adolescents et les refuges et gîtes.

Pour les prochaines années, de nouveaux investissements sont déjà prévus pour mettre aux normes et moderniser les bâtis mais aussi pour satisfaire la demande des publics accueillis.

En effet, les deux tiers des établissements enquêtés envisagent de faire des travaux dans les prochaines

années (2014 à 2016). La nature des travaux varie :

- Rénovation (56 %)
- Mise aux normes (34 %)
- Mise aux normes « handicap » (30 %)
- Économies d'énergie, d'eau et gestion des déchets (24 %)

Les montants estimés pour ces trois années de travaux sont de près de 22 millions d'euros (sur 36 établissements).

Pour la réalisation de ces investissements, les associations de tourisme peuvent avoir recours à différentes aides : des subventions (Conseil régional, Conseils généraux, ANCV...), de l'appui et du conseil (DLA, études ingénierie...), des prêts (Caisses des Dépôts, France Active / ESIA en PACA) et autres dispositifs régionaux...

2. Le classement en étoile

Suite aux nouvelles dispositions de la loi de développement et de modernisation des services touristiques de 2009, l'UNAT a travaillé en collaboration avec Atout France pour faire valoir les spécificités des villages vacances dans les critères du nouveau classement rentré en application le 1^{er} juillet 2012. Les étoiles peuvent donc être apposées à l'entrée des établissements s'engageant dans cette démarche.

35 % des établissements enquêtés en région bénéficient du classement étoile. Pour la très grande majorité, il s'agit d'un classement 3 étoiles (80 %)¹².

3. Les labels et marques

Les établissements du secteur s'engagent également dans des démarches qui témoignent de la qualité des installations et des services fournis : Qualité Tourisme, label Tourisme et Handicap, labels mettant en avant les pratiques d'un développement durable (Écolabel européen, Clef Verte, Chouette Nature, Marque Parc...).

¹² Source : Observatoire Régional ESS – CRESS PACA, d'après l'enquête ESS-TSS

Périmètre du secteur du tourisme social et solidaire :

Dans les données issues des bases Insee Clap, le tourisme social et solidaire est entendu uniquement pour les entreprises sous statut associatif. Seuls les codes d'activités (APE) de l'hébergement sont comptabilisés :

55.10Z Hôtels et hébergements similaires

55.20Z Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée

55.30Z Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs

55.90Z Autres hébergements

Par conséquent, les établissements du tourisme social et solidaire relevant d'un autre statut (ex. coopérative) ou d'autres codes d'activités (loisirs, éducation...) ne sont pas comptés dans les données emplois et établissements (Insee Clap) présentées dans ce focus. Il est à noter que le secteur du tourisme social et solidaire comprend un certain nombre d'établissements qui ne disposent pas d'un code d'activité explicite, les « non-classés » (9499Z) qui ne sont pas comptabilisés dans ces données.

Pour les données Insee, le champ couvert est celui des postes « non annexes » (rémunération annuelle supérieure à 3 SMIC mensuels ou emplois de plus de 30 jours et plus de 120 heures sur l'année et 1,5 heure par jour) et les établissements ayant une fonction d'employeur.

Les données issues de la DGCIS et du CRT PACA sont calculées indépendamment du statut associatif des établissements.

Note sur l'enquête TSS-ESS :

L'UNAT PACA et la CRESS PACA ont conduit une démarche d'enquête auprès des équipements du tourisme social et solidaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce sont 93 établissements qui ont répondu à un questionnaire portant sur différents aspects de leur activité.

Les résultats sur cet échantillon sont repris dans le présent document dans les encadrés.

Précisions méthodologiques

Les glossaires de termes et sectoriels figurent dans le Panorama régional de l'ESS en PACA – édition 2011.

L'Observatoire Régional de l'ESS met en cohérence et articule plusieurs sources de données, Insee (Sirene, Clap et Dads) et Urssaf. La caractérisation des établissements de l'ESS repose sur la base Insee Sirene (catégorie juridique et activité relevant du champ ESS) qui permet d'appréhender l'ensemble des organisations (employeurs ou pas).

L'emploi et les employeurs sont étudiés à partir de la source Insee Clap (mise en cohérence des sources Dads, MSA, Urssaf et Fonctions publiques) et Insee Dads (caractérisation de l'emploi : types de contrat, durée du travail, âges...). Le champ couvert est celui des postes « non annexes » (rémunération annuelle supérieure à 3 SMIC mensuels ou emplois de plus de 30 jours et plus de 120 heures sur l'année et 1,5 heure par jour) et les établissements ayant une fonction d'employeur.

Deux ans séparent la collecte et la livraison des données Insee Clap et Dads ; ainsi, les données traitées dans ce document s'échelonnent jusqu'à l'année disponible la plus récente : 2012.

Statistiques : Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire – CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur
Rédaction : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'UNAT PACA
L'équipe de l'Observatoire



LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Pour le développement d'une économie sociale et solidaire et de ses entreprises sur les territoires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En février 2007, la CRESS PACA a été officiellement chargée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur de la création d'un observatoire, dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique (SRDE) et du Programme Régional de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire (PROGRESS).

Depuis la normalisation du champ de l'économie sociale et solidaire, l'Observatoire Régional propose des études statistiques, analytiques et thématiques sur différentes échelles territoriales (commune, intercommunalité, Pays, Parc Naturel Régional, Zones d'Emploi, Schéma de Cohérence Territoriale, département et région).

L'expérience développée permet des analyses comparatives avec d'autres secteurs économiques, d'autres territoires, sur plusieurs années et sert de support à l'action publique et privée en faveur du développement du secteur.

Les travaux de l'Observatoire Régional de l'économie sociale et solidaire s'appuient sur l'expertise et la supervision d'un **Conseil Scientifique** composé de 25 membres (chercheurs, universitaires, chargés de mission, économistes, statisticiens...).

Publications de la CRESS PACA

- Panorama et enjeux de l'économie sociale et solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur - Édition 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014
- Panoramas départementaux de l'économie sociale et solidaire (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse) - Édition 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014
- Baromètre conjoncturel de l'ESS en PACA - Une reprise de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire régionale ? N°2 - Juin 2013
- Baromètre conjoncturel de l'ESS en PACA - 2013 : un bon début d'année pour l'emploi dans l'ESS en PACA dans une période de recomposition de ses employeurs. N°3 - Décembre 2013
- Focus L'Économie sociale et solidaire dans les territoires, N°1, Mai 2013
- Focus Culture et Économie Sociale et Solidaire, N°2, Décembre 2013
- Focus Hors Série, Insertion par l'Activité Economique et ESS, N°3, Novembre 2014

Également disponibles en téléchargement sur www.cresspaca.org

L'UNAT PACA, L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR

Créée en 1920, l'UNAT, reconnue d'utilité publique, regroupe des associations du tourisme familial, de vacances d'enfants et de jeunes, de vacances sportives et de plein air, d'accueil de personnes en situation de handicap, de voyages.

L'Union Nationale des Associations de Tourisme en PACA est une représentation en région. Son rôle est de :

- Représenter le tourisme social et solidaire auprès des instances régionales et défendre les intérêts du secteur si nécessaire
- Représenter ses membres, accentuant ainsi son rôle de groupement professionnel
- Dynamiser le réseau en encourageant les échanges entre opérateurs
- Relayer dans la région l'action de l'UNAT et ses prises de position touchant à la politique du tourisme en général ou à tout ce qui touche le secteur en particulier
- Mener des actions pour ses membres

En PACA, l'UNAT compte une quarantaine de membres, représentant environ 150 équipements, soit plus de la moitié des équipements de la région :

- Des organisateurs de séjours,
- Des gestionnaires d'équipements (villages et centres de vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse, centres sportifs...) ayant tous la volonté de rendre les vacances accessibles à l'ensemble des publics et au plus grand nombre en proposant :
- Des équipements et une offre de qualité
- Des tarifs accessibles
- La valorisation des territoires et le développement local
- Des animations diversifiées

UNAT PACA - 1460, route de Galice - 13 097 Aix en Provence cedex 2 - Tél : 06 75 87 11 82 - Mail : paca@unat.asso.fr - www.unat-paca.asso.fr



Pour en savoir plus : Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur. observatoire@cresspaca.org



Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et Solidaire
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Technopôle de Château Gombert
Espace Nobel Bât D1
11 rue Frédéric Joliot Curie
13013 Marseille
Tél +33 (0)4 91 54 96 75
Fax +33 (0)4 91 04 08 29
cress@cresspaca.org
www.cresspaca.org

En partenariat avec



Avec le soutien de :

